

PROJET PEDAGOGIQUE SEGPA



Téléphone : 03.44.60.93.43

Mail : ce.0601367k@ac-amiens.fr

Site : collegfontainedespres.com

Route d'Aumont

DP 6

60301 SENLIS Cédex

PRESENTATION

En lien avec le projet d'établissement du collège 2022-2025

Le collège La Fontaine des Prés est un collège de périphérie urbaine. Il a été créé en 1970 et se nommait alors « Collège de Villevert », qui est le nom du quartier. Il a été renommé fin des années 80 et rénové en 1999.

A ce jour, le collège comptabilise 560 élèves et comporte une SEGPA avec 2 champs professionnels : Hygiène Alimentation Service et Habitat. Les élèves de SEGPA dépendent d'un secteur rural très large recouvrant les circonscriptions du 1^{er} degré de Crépy-en-Valois, Pont-Sainte-Maxence (collèges de Pont Saint Maxence, Verberie et Brenouille) et Senlis. Les catégories socioprofessionnelles favorisées A et B représentent 42,5 % générale du collège. Cependant, la public accueilli tend à davantage se diversifier puisque le collège accueille également des élèves issus du quartier populaire « le Val d'Aunette » et du foyer de Senlis (CDEF) ainsi que des enfants de réfugiés hébergés à l'hôtel de Fleurines. Les familles du bassin creillois demandent de plus en plus souvent des dérogations afin de scolariser leurs enfants au collège.

Les élèves viennent pour la plupart en transports scolaires : quasiment tous les élèves de SEGPA prennent le bus Keolis et sont tous demi-pensionnaires. Le temps de transport scolaire est très important pour les élèves de SEGPA et doit être pris en considération pour envisager le travail personnel et les devoirs à la maison. Certains élèves ont jusqu'à 1h30 de transport aller par jour lorsqu'ils viennent au collège.

Le collège accueille tout au long de l'année des adultes de la formation professionnelle du GRETA.

Le projet d'établissement se décline en 3 axes. Il est en lien avec le contrat d'objectifs du collège et le projet académique et s'inscrit dans le thème majeur : « l'école de la confiance, donner confiance force et inspiration ». Le projet de SEGPA s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement.

INDICATEURS DE LA SEGPA

Bilan d'activité - Segpa - Année scolaire 2021 / 2022

La spécificité de la SEGPA

1) L'organisation pédagogique pour l'année 2021-2022

L'équipe pédagogique :

- + 3 postes de professeurs des écoles spécialisés titulaires du CAPPEI :
 - 2 PE titulaires avec CAPPEI et 1 PE non titulaire du CAPPEI (Préparation du CAPPEI 2022/2023)
- + 2 Professeurs de lycées professionnels
 - PLP champ Habitat, contractuel (Retraite Juillet 2022)
 - PLP champ HAS, titulaire
- + 3 professeurs de lycées et collèges en Anglais (classes 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})
- + 2 professeurs de lycées et collèges en EPS (classes de 6^{ème}, 5^{ème})
- + 1 professeur de lycées et collèges en technologie (classe de 4^{ème})
- + 1 professeur de lycées et collèges en physique/chimie (classe de 3^{ème})
- + 1 professeur de lycées et collèges en Arts Plastiques (classe de 5^{ème})
- + 1 professeur de lycées et collèges en Musique (classe de 5^{ème})
- + 2 professeurs de lycées et collèges en SVT (classes de 5^{ème} et 4^{ème})

2) Les effectifs en Juin 2022

Effectifs	
6 ^{ème}	10
5 ^{ème}	15
4 ^{ème}	14
3 ^{ème}	13
TOTAL	53

3) Inclusion en classe de collège

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
0 élève	2 élèves	3 élèves	0 élève	1 élève	1 élève

4) Suivis au CMPP

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
9 élèves (14,75%)	11 élèves (18,33%)	Non renseigné	13 élèves (22,8%)	6 élèves (10%)	3 élèves (5,76%)

5) Elèves avec PAI

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
3 élèves (4,91%)	4 élèves (6,66%)	3 élèves (5,08%)	0 élèves (0%)	4 élèves (6,66%)	3 élèves (5,76%)

6) Elèves avec PAP

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
3 élèves (4,91%)	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	1 élève (1,92%)

7) Tiers temps demandé pour le DNB

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
2 élèves (3,27%)	0 élève (0%)	1 élève (1,69%)	0 élève (0%)	0 élève (0%)	1 élève (1,92%)

8) Attente d'une prise en charge SESSAD

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
0 élève (0%)	1 élève (1,66 %)	0 élève (0%)	0 élève (0%)	4 élèves (6,66%)	0 élève (0 %)

9) Prise en charge par le SESSAD

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
3 élèves (4,91%)	3 élèves (5 %)	4 élèves (6,78 %)	4 élèves (7%)	3 élèves (5%)	1 élève (1,92%)

10) Réorientation en ULIS

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève

11) Aide Educative à Domicile (AED)

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
2 élèves (3,27%)	3 élèves (5 %)	1 élève (1,69%)	3 élèves (5,26%)	6 élèves (6,66%)	

12) Suivi AEMO

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
1 élève (1,61%)	2 élèves (3,33 %)	0 élève	1 élève (1,75 %)	6 élèves (6,66%)	

13) Mise en place d'une MJIE

2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève

14) Suivi PJJ

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève	0 élève

15) Elèves qui vivent en foyer

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
1 élève (1,61%)	1 élève (1,61%)	0 élève	2 élèves (3,5%)	2 élèves (3,33%)	2 élèves (3,84%)

16) Elèves qui vivent en famille d'accueil

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
1 élève (1,61%)	1 élève (1,66%)	1 élève (1,69%)	2 élèves (3,5%)	2 élèves (3,33%)	2 élèves (3,84%)

17) Elèves orientés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes Handicapées (CDAPH) : 15 élèves sur 57 : 26,32%

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Pourcentage en 2015/2016	18.75%	37.50%	43.75%	28.57%
Pourcentage en 2016/2017	35.71%	6.25%	26.66%	6.25%
Pourcentage en 2017/2018	35.71%	20 %	6.25%	13,33 %
Pourcentage en 2018/2019	43,75 %	13,33 %	30,77 %	6,66 %
Pourcentage en 2019/2020	21,42 %	18,75 %	15,38 %	35,7 %

Pourcentage en 2015/2016	32.25 %	Pourcentage en 2019/2020	26,32 %
Pourcentage en 2016/2017	18.71 %		
Pourcentage en 2017/2018	18,33 %		
Pourcentage en 2018/2019	23,73 %		

18) Elèves ayant une scolarité à temps partagé avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP)

Pourcentage en 2014/2015	3.44%	Pourcentage en 2019/2020	3,51 %
--------------------------	-------	--------------------------	--------

Pourcentage en 2015/2016	3.33%		
Pourcentage en 2016/2017	1.61%		
Pourcentage en 2017/2018	1,66 %		
Pourcentage en 2018/2019	1,69 %		

19) Elèves boursiers : /57 élèves soit %

	6ème	5ème	4ème	3ème	Nombre	Pourcent	SEDA age	Pourcent age	Pourcent age	SEDA age	Pourcent age	SEDA age	Pourcent age
Taux 1							11,86%	10 %		13.11%		16.12%	
Taux 2							6,78 %	10 %		8.19%		9.67%	
Taux 3							11,86%	5 %		4.91%		3.22%	
Bourse d'adaptation													
Bourse des lycées													
								28,33 %		26.22%		29.03%	

20) Informations préoccupantes

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
0	0	1	0	0

21) Bilan des conseils de classe

	6ème			5ème			4ème			3ème									
	félicitatio	complimen	encourage	Mise en	Mise en	Mise en	félicitatio	complimen	encourage	Mise en	Mise en	Mise en	félicitatio	complimen	encourage	Mise en	Mise en	Mise en	
T1																			
T2																			
T3																			
Total																			

Bilan

	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Nombre de récompenses données lors des conseils de classe	76	51	41	74	
Nombre de mises en garde données lors des conseils de classe	28	35	62	22	

Présence des délégués

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T	2019/2020	2018/2019	2017/2018
Parents	75%	50%	25%	8,33%	52,38 %	50%
Elèves	50%	50%	50%	25 %	54,17 %	50%

22) Bilan des réunions parents /professeurs

	Pourcentage réunion de	Pourcentage 1 ^{ème} trimestre	Pourcentage même	Familles jamais venues aux
6 ^{ème}	75 %	62,5%	/	/
5 ^{ème}		50%	/	/
4 ^{ème}		37,5%	/	/
3 ^{ème}		33,33%	/	/

23) Présence des élèves à la cérémonie de remise des diplômes

Septembre 2017	Septembre 2018	Septembre 2019
50%	25%	N.R

24) Présence des familles à la présentation des lycées (3^{ème})

2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
25%	25%	25%	/

25) Présence des élèves et familles aux conférences sur les métiers

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
19.35%	11.47%	10%	14,29%	8,77 %

26)Présence des familles (futurs 6^{ème}) lors des portes ouvertes

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
41.66%	50%	6,66%	12,5%	12,5 %

La Segpa dans le collège

1) Bilan cross du collège (Non renseigné)

✚ Bilan individuel et qualification pour le cross de district

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
1 ^{ère} fille :	1 ^{er} garçon :	1 ^{er} garçon :	1 ^{er} garçon :
1 ^{er} garçon :	1 ^{ère} fille :	1 ^{ère} fille :	1 ^{ère} fille :

✚ Bilan par classe

	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
6 ^{ème} Segpa	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	
5 ^{ème} segpa	5 ^{ème} sur 5 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	
4 ^{ème} Segpa	4 ^{ème} sur 5 classes	5 ^{ème} sur 5 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	6 ^{ème} sur 6 classes	
3 ^{ème} Segpa	4 ^{ème} sur 5 classes	3 ^{ème} sur 5 classes	5 ^{ème} sur 5 classes	5 ^{ème} sur 5 classes	

Elèves qualifiés pour le cross de district

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
2	2	0	0	

Elèves qualifiés au cross départemental

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
0	1	0	0	

2) Elèves qui pratiquent l'UNSS

2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
3 élèves (4.83%)	2 élèves (3.33%)	5élèves (8,33 %)	6 élèves (10,17%)	/

3) Elèves qui participent au dispositif « Devoirs faits »

2017/2018	2018/2019	2019/2020
15 élèves (25 %)	19 élèves (32,2 %)	14 élèves (34,15%)

4) La Segpa dans les instances du collège

Conseils de classe : 1 classe sur 4 a un représentant des parents qui siège au conseil de classe

Conseil d'administration : 2 titulaires

Commission permanente : 1 titulaire

Conseil de discipline : 1 suppléant

Commission Hygiène et sécurité : 2 titulaires

CESC : 1 titulaire

Conseil école / collège : 2 titulaires

Conseil pédagogique : 1 titulaire

Bilan des formations, certifications et examens

1) PSC1, niveau 3^{ème}

2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
91.66%	92.30%	100%	100 %	80 %	NR

2) ASSR1, classe de 5^{ème}

2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
100%	93.75%	100%	100%	100 %	100%

3) ASSR2, classe de 3^{ème}

2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
91.66%	92.30%	81.25%	100%	100 %	100 %

4) CFG

	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves présents	Nombre d'élèves reçus	Pourcentage des admis / nombre de présents	Pourcentage des admis / nombre d'inscrits	Nombre d'élèves de la division non inscrits
juin 2020	13	13	13	100 %	100 %	0

juin 2019	15	15	15	100 %	100 %	0
juin 2018	16	16	16	100 %	100 %	0
juin 2017	16	14	13	92.85%	81.25%	0
juin 2016	13	12	12	100%	92.30%	1 (7.69%)
juin 2015	12	11	11	100%	91.66%	0
Juin 2014	13	10	8	80%	61.53%	2 (13.33%)

5) DNB, série professionnelle

	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves de la division non inscrits	Nombre d'élèves présents	Nombre d'élèves reçus	Pourcentage des admis / nombre de présents	Pourcentage des admis / nombre d'inscrits	Nombre de mentions Assez bien	Nombre de mentions Bien	Nombre de mentions TB
Séssion de juin 2020	12	1	NA	12	NA	12 (100 %)	6	0	0
Séssion de juin 2019	13 (86,66 %)	2 (13,33 %)	13	12 (92,31 %)	12 (92,31%)	12 (92,31%)	1 (7,69 %)	1 (7,69 %)	0
Séssion de juin 2018	11 (68,75 %)	5 (31,25 %)	11	11 (100 %)	11 (100 %)	11 (100 %)	5 (45,45 %)	1 (9,09 %)	0
Séssion de juin 2017	11 (68,75 %)	5 (31,25 %)	10 (90,90 %)	10 (100 %)	10 (90,90%)	10 (90,90%)	06 (54,54 %)	02 (18,18 %)	01 (9,09 %)
Séssion de juin 2016	11 (78,57 %)	3 (21,43 %)	9 (81,81 %)	5	55,55%	45,45%		2	
Séssion Juin 2015	9 (75%)	3 (25%)	9 (100%)	7	77,55%	77,55%	2		

Bilan de l'orientation et affectation

1) Les affectations

Année	Effectif	LP CAP	CFA CAP	LP 2 ^{de} PRO	EREA CAP	ULIS PRO ET. MED. EDUC	Vie active MGI

2014 Pourcentage	15	12 80%	1 6.67%				2 13.33%
2015 Pourcentage	12	10 83.33%	1 8.33%				1 8.33%
2016 Pourcentage	14	10 71.42%	1 7.14%			2 14.28%	1 7.14%
2017 Pourcentage	16	13 81.25%	3 18.75%				
2018 Pourcentage	16	14 87,5 %	2 12,5 %				
2019 Pourcentage	15	8 53,3 %	7 46,7 %				
2020 Pourcentage	14	11	3	0	0	0	0

2) Suivi 3^{ème} Segpa - affectation effective en juillet 2020

Etablissement	Spécialité	Nbre d'élèves	% sur nbre d'élèves orientés	% d'élèves orientés sur cet établissement
LP Amyot d'Inville à Senlis	CAP EPC	4	28,57 %	50 %
	CAP PAR	1	7,14 %	
	CAP COA	1	7,14 %	
	CAP SED	1	7,14 %	
LP Rothschild à Saint Maximin	CAP Maintenance des véhicules	2	14,29 %	21,43 %
	CAP agent de sécurité	1	7,14 %	
CFA Ribécourt	CAPa JP	2	14,29 %	14,29 %
LP Grenet Compiègne	CAP MM	1	7,14 %	7,14 %
Infra de Gouvieux	CAP Cuisine	1	7,14 %	7,14 %
Nombre total d'élèves orientés		14	100 %	
Nombre de contrats d'apprentissage		3 (2 signés, 1 en attente)		

3) Obtention des vœux d'orientation

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Vœu 1	83.33%	71.44%	87.50%	43,75 %	60 %	78,57 %
Vœu 2	16.66%	7.14%	6.25%	6,25 %	20 %	21,43 %
Vœu 3	00%	00%	6.25%	6,25 %	0 %	0 %
Choix du privé	25%	7.14%	0%	18,75 %	0 %	0 %
Médico social		7.14%	0%	0 %	0 %	0 %
Apprentissage	8.33%	7.14%	18.75%	12,5 %	20 %	0 %
Liste supplémentaire	00%	7.14%	0%	12,5 %	0 %	0%

Bilan des absences

	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019		2019/2020	
	Même cohorte SEGPA	Même cohorte SEGPA	Pourcentage division	Pourcentage collège	Pourcentage division	Pourcentage collège	Pourcentage division	Pourcentage collège

			SEGPA	sur le niveau de classe	SEGPA	sur le niveau de classe	SEGPA	sur le niveau de classe
6 ^e me			10,37 %	5,01 %	9,30 %	5,87 %		
5 ^e me	6,05 %	8,38 %	9,42 %	5,42 %	12,61 %	6,24 %		
4 ^e me	6,49 %	8,12 %	9,59 %	6,75 %	13,25 %	7,90 %		
3 ^e me	4,42 %	11,39 %	10,03 %	7,09 %	16,34 %	8,30 %		

BILAN							
	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Pourcentage établissement	6,61 %	5,12 %	3,77 %	5,73 %	6,07 %	7,03 %	
Pourcentage SEGPA	9,73 %	8,35 %	6,24 %	9,99 %	9,85 %	12,88 %	

▪ Signalements pour absentéisme:

	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'élèves concernés	3	2	7	4	6	

projets et sorties : 2019/2020

9 projets particuliers

- Projet « Bouge » avec des classes de l'enseignement général, Parcours Educatif de Santé
- Projet « Nettoyons la nature », parcours Citoyen
- Projet « découverte de l'atelier HAS et goûter HALLOWEEN » pour les 6A, Parcours Avenir
- Projet « Un Noël pour tous » : préparation et envoi de peluches par les élèves de l'atelier HAS dans une école maternelle REP+, Parcours citoyen
- Projet « conteurs de métiers et de formations » avec RVM : 4°, Parcours Avenir
- Concours du Petit journal du Patrimoine (reporté année N+1 en raison du confinement)

- Fête de la Science/biodiversité : CPIE 6^e et 5^e
- Voyage de 3 jours en Angleterre (annulé en raison du confinement)
- PEAC, Street Art (annulé en raison du confinement)

CIRCULAIRE

D'après la circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015

1. Une structure spécifique pour une meilleure inclusion des élèves

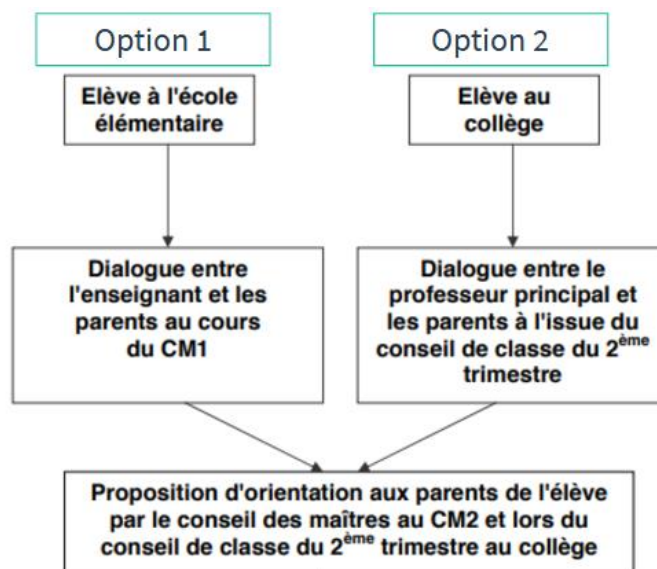
La structure s'organise en quatre divisions composées chacune de seize élèves maximum. Les enseignements en Segpa bénéficient d'une dotation horaire, fléchée et identifiée au sein de la dotation horaire globale du collège, affectée spécifiquement à la Segpa.

Le directeur adjoint chargé de la Segpa assure l'organisation et la coordination des actions pédagogiques mises en œuvre par l'équipe pédagogique dans le cadre de réunions de coordination et de synthèse. Ces réunions ont pour objet d'assurer une concertation hebdomadaire au sein de l'équipe enseignante sur le projet pédagogique de la Segpa et de permettre le suivi de chaque élève à travers ses possibilités d'évolution, les soutiens et les aides diverses susceptibles de lui être apportés.

Les réunions hebdomadaires permettent :

- la coordination des actions pédagogiques entre les enseignants de la Segpa et les professeurs qui interviennent auprès des élèves bénéficiant de la Segpa ;
- la réalisation des synthèses, s'attachant particulièrement pour chaque élève à la progressivité des apprentissages et à la maîtrise des compétences et connaissances en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- la tenue du conseil de classe.

2. Une orientation et des modalités d'admission redéfinies



Dans les deux cas, suite à la préparation du dossier pour l'élève, c'est la CDOEA (Commission Départementale d'Orientation d'Enseignements Adaptés du 2nd degré) qui propose ou non la pré-orientation ou l'orientation en SEGPA. Les représentants légaux sont les derniers décisionnaires.

Nous accordons une vigilance particulière aux explications apportées aux futurs élèves et leurs familles. Pour ce faire, nous essayons de travailler au mieux en amont les collègues du 1^{er} degré, en présentant la SEGPA dans les écoles de secteur et lors du conseil école-collège. Création d'une plaquette explicative à destination des futurs élèves et de leurs familles.

3. Un fonctionnement qui vise une meilleure inclusion de la SEGPA dans le collège

Les enseignants de SEGPA suivent les programmes du collège (conformément à l'article L.332-4 du code de l'éducation)

Les élèves sont accompagnés par les enseignants de la SEGPA, soit dans leur classe, soit dans les temps d'enseignement dans les autres classes, soit dans des groupes de besoin.

La mise en œuvre de projets communs permet de favoriser l'inclusion de la SEGPA dans le collège. Il s'agit de faire en sorte que les élèves de la SEGPA se sentent collégiens à part entière, au même titre que les autres élèves du collège.

La sixième de SEGPA est un prolongement du cycle de consolidation. La classe de sixième a pour objectif de permettre à l'élève de réussir son insertion au collège, de s'appropriier ou de se réappropriier des savoirs. Les enseignants de la SEGPA répondent aux besoins spécifiques des élèves (adaptation, souplesse dans l'avancée des apprentissages), ils établissent des groupes de travail en fonction des besoins. Les enseignants favorisent la co-intervention / le co-enseignement.

Des inclusions en classe ordinaires sont organisées lorsque cela est possible.

4. Un pilotage renforcé

Afin de réduire les disparités qui persistent dans la prise en charge des élèves relevant de la SEGPA, la nécessité d'un pilotage renforcé s'impose. Ce pilotage doit s'opérer à tous les niveaux :

- National (animation de réseau centrée sur le parcours des élèves)
- Académique (élaboration de conventions et de cartes de formation)
- Départemental (accompagnement et formation des équipes)

À l'intérieur des établissements (projet d'établissement, projet de la SEGPA, suivi et coordination, liaison avec les autres établissements...)

5. L'organisation du suivi pédagogique

La SEGPA offre une prise en charge globale dans le cadre d'enseignements adaptés, fondée sur une analyse approfondie des potentialités et des besoins des élèves.

L'équipe pédagogique de la SEGPA est constituée :

- D'un directeur-adjoint chargé de SEGPA
- De Professeurs des Écoles (spécialisés ou non)
- De Professeurs de lycée professionnel
- intervention de PLC en EPS, en anglais et sur les projets

L'adaptation des enseignements dispensés aux élèves passe par :

- L'aménagement des situations
- L'aménagement des supports et des rythmes d'apprentissage
- L'ajustement des démarches pédagogiques et des approches didactiques
- L'équipe pédagogique favorise des pratiques d'adaptation, de différenciation et d'individualisation pédagogique, tout en maintenant un haut niveau d'exigence, en

référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Des pratiques de projet sont mises en œuvre tout au long de la scolarité.

Exemples :

- Mise en place de Plan Individuel de Formation pour cibler des objectifs
- Prise en compte des plans mis en place pour les élèves (PPS, PAP, PPRE) et des suivis extérieurs (DITEP, SESSAD, CMPP, CPR,...)
- Évaluations diagnostiques = permettent de cibler les besoins des élèves
- Proposition de supports adaptés
- Proposition de supports différenciés selon les besoins des élèves
- Individualisation

6. Préparation à l'accès à une formation professionnelle

La scolarité en SEGPA doit permettre aux élèves de se situer progressivement dans la perspective d'une formation professionnelle diplômante qui sera engagée à l'issue de la classe de troisième.

Les enseignants doivent proposer à tous les élèves, durant l'année de troisième, la préparation de l'épreuve orale du certificat de formation générale (CFG).

Tous les élèves de classe de troisième bénéficiant de la SEGPA pourront être présentés au diplôme national du brevet (DNB), plus particulièrement à la série professionnelle (DNB pro).

Les stages

Dès la 4ème, les élèves bénéficient des ateliers mais font aussi des stages en entreprises. Ces périodes de stage varient en fonction des établissements mais peuvent atteindre jusqu'à 10 semaines.

Les bancs d'essai en Lycée Professionnel ou CFA

Une période courte dans une classe de la filière choisie en lycée professionnel afin de découvrir plusieurs champs (jusqu'à 3 par élève).

7. L'accès à une qualification de niveau V

Dès la 4ème, différents champs professionnels dispensés par les Professeurs de Lycée professionnel. Le collège dispose de deux plateaux techniques : HAS (Hygiène Alimentation Service) et Habitat.

Après la 3ème, les élèves peuvent intégrer un lycée professionnel (LP), un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), un Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) ou une Maison familiale et rurale (MFR).

La voie d'accès aux certificats d'aptitude professionnel (CAP) en lycée professionnel à l'issue de la classe de troisième doit être développée.

AXE 1 INSTAURER LA CONFIANCE POUR ASSURER LA REUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ELEVES

- **Maintenir des parcours ambitieux pour les élèves de SEGPA et permettre la réussite aux examens nationaux :**
Dès qu'ils en ont la possibilité, les élèves de 3^e SEGPA sont inscrits au DNB pro. Ainsi deux entraînements blancs écrits et un oral blanc sont organisés dans l'année. Dans un souci de cohésion dans l'établissement, les sessions sont réalisées en même temps que celle de la filière générale (même calendrier, même convocation, mêmes horaires...)
Tous les élèves présentent l'oral du CFG : 2 sessions blanches sont organisées.
- **Amélioration de l'identification et de la prise en charge des élèves en situation de décrochage :**
Un travail collaboratif avec la vie scolaire et le CPE est mis en place pour repérer, prévenir et accompagner l'ensemble des élèves fragiles : GPDS. Sur lettre de mission du chef d'établissement, la directrice adjointe chargée de SEGPA est le référent décrochage scolaire de l'établissement.
- **Promotion de la maîtrise de la langue française par le biais de projets diversifiés :**
La SEGPA s'engage à promouvoir et soutenir la promotion de l'apprentissage des fondamentaux. Les élèves sont inclus dans des projets de l'établissement comme : action autour de la journée nationale de lutte contre le harcèlement (cf **fiche action 1**) et des projets spécifiques de la SEGPA : concours scolaire du petit journal du patrimoine (cf. **fiche action 2**), Conteurs de métiers et de formations (**fiche action 3**)
- **Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves :**
Les élèves de SEGPA bénéficient du dispositif Devoirs faits.
Les enseignants de SEGPA sont associés à la prise en compte des BEP de tous les élèves de l'établissement (remédiation, évaluations spécifiques, test de positionnement, fluence, etc.)
Mise en œuvre des projets personnalisés (PPS, PAI) et des PPI.
Réalisation d'un outil commun à l'équipe pédagogique de prise en charge des BEP des élèves remis à chaque enseignant à la rentrée.
- **Développement de l'inclusion des élèves de SEGPA :**
Dès que les besoins sont identifiés, les élèves peuvent être inclus dans les classes générales.

Présence des élèves de SEGPA aux instances de l'établissement : CVC, écodélégués, dispositif de médiation par les pairs (1 élève de 6A en 2020-2021 médiateur)

Projets communs à l'établissement : *Nettoyons la nature* (fiche action 4), Biodiversité (fiche action 5), potager pédagogique WWF/CPIE, Opération Petit déjeuner, intervention De M. Amélineau sur la Shoah dans l'Oise...

- **Travailler les continuités pédagogiques entre écoles et SEGPA :**

Mieux faire connaître la SEGPA aux familles et écoles des secteurs d'affectation (Circonscriptions de Senlis, Crépy-en-Valois et de Pont-Sainte-Maxence) par le biais d'informations, de rencontres, d'échanges, de visites et de formations.

Création d'une plaquette de présentation de la SEGPA et du collège à destination des futurs élèves de 6^e.

Participation de l'équipe pédagogique de SEGPA au conseil école-collège (circonscription SENLIS)

Présentation de la SEGPA aux Portes Ouvertes du collège

Réalisation d'un clip vidéo de présentation de l'année de 6^e d'un élève de SEGPA (en partenariat avec l'association *La boîte à son et à images* de Senlis)

- **Travailler les continuités pédagogiques entre SEGPA et Lycées :**

Réalisation de visites d'établissements, mise en place de bancs d'essai, dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation : organisation de séminaires de présentation d'établissement (Lycée professionnel privé laïque de Vaumoise)

Développer le dialogue et le travail collaboratif avec les familles (co-éducation)

Partenariat avec le CIO

AXE 2 : OUVRIR LE MONDE CULTUREL ET PROFESSIONNEL AUX ELEVES

- **Les projets de parcours d'éducation artistique et culturel sont développés :**

Spécifiquement dans les disciplines : éducation artistique (musique ou arts plastiques)

Ou à travers des projets transdisciplinaires : *projet Halloween*, *projet Un Noël pour tous* (en partenariat avec La Croix Rouge Française), *Décorons l'atelier HAS*, *Concours Scolaire du Petit journal du Patrimoine...*

La chorale est ouverte aux élèves de SEGPA

- **Mise en place du Parcours Avenir :**

Le parcours avenir est mis en place dès la 6^e et décliné comme suit de manière progressive jusqu'à la fin de la 3^e au collège :

- 6^e : découverte de soi, de ses goûts, de sa personnalité, de ses forces, de ses particularités...
- 5^e : approche globale de la découverte des métiers à travers des projets motivants pour les élèves (ex : *petit journal du Patrimoine*)
- 4^e : découverte du monde professionnel par des périodes de stage, apprendre à se présenter et développement des outils de recrutement du monde professionnel (apprendre à *rédigier un CV et une lettre de motivation*), savoir interroger un métier (*projet Conteurs de métiers et de formation*), début des ateliers (Habitat et HAS)
- 3^e : atelier spécifique (Habitat ou HAS), périodes de stage en entreprise, rédaction d'un rapport de stage (à présenter aux oraux du CFG et du DNB pro), banc d'essai en Lycée, choix d'orientation post-3^e (CAP) , visites d'établissement (Lycées agricoles, filières spécifiques,...)

Les élèves de Segpa participent également chaque année à la conférence des métiers qui se déroule tous les ans au collège La Fontaine des Prés (un format adapté à la situation sanitaire est envisagée en 2020-2021), à destination des élèves de cycle 4 (5^e, 4^e et 3^e) de trois collèges du secteur :

- Collège La Fontaine des Prés, Senlis
- Collège Albéric Magnard, Senlis
- Collège Les Bourgognes, Chantilly

AXE 3 : METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE EDUCATIVE AU SERVICE DES ELEVES

L'objectif est de former des citoyens responsables, respectueux d'eux-mêmes, des autres et de leur environnement.

- **Amélioration du climat scolaire :**
Participation des élèves aux instances du collège CVC, écodélégués, médiation par les pairs.
Favoriser les projets communs avec les classes du général.
- **Développer l'éducation à la santé :**
Intervention et partenariat de la psychologue EN, l'infirmière scolaire et de l'assistante sociale auprès des élèves de SEGPA.
Représentation de l'équipe pédagogique SEGPA au CESC et à la CHS

Les élèves de SEGPA peuvent participer à l'UNSS et au séjour sportif de fin d'année

Interventions de partenaires spécifiques : Ligue contre le cancer, BPDJ, Centre de Planification et d'Education Familiale,...

- **Développement du parcours d'éducation à la citoyenneté :**

Organisation d'heures de vie de classe en fonction des besoins

Médiation par les pairs

Actions développées autour du développement durable : participation à la fête de la science du CPIE de Senlis (biodiversité et biomimétisme), Projet Nettoyons la nature, Potager pédagogique, écodélégués, club développement durable

Journée de lutte contre le Harcèlement

Journée d'action égalité filles-garçons

Projet de correspondance inter-régional

Projet Vendée-globe



Fiche action n°1

Action menée pendant la journée de lutte contre le harcèlement

Jeudi 5 novembre 2020 :

Parcours citoyen / CESC : 6^e, cycle 3

❖ Description du projet :

Mener un débat mouvant sur le thème du harcèlement avec 3 classes de 6^{ème} dont 2 classes du général et une de Segpa en demi-groupes, encadrés par 3 enseignants.

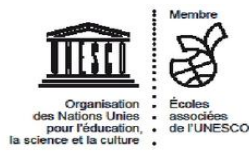
Débat mené à partir d'un album *Chaque jour Dracula* de Clément Loïc

❖ Objectifs de l'action :

- Travailler dans le cadre du parcours citoyen
- Travail sur des compétences transversales telles que savoir dégager le message transmis par une image, savoir verbaliser oralement ses idées, argumenter et rebondir sur les contre-arguments des camarades.
- Libérer la parole sur des thèmes tels que la discrimination et le harcèlement
- Faire un parallèle avec des situations de leur quotidien
- Favoriser et cultiver les interactions entre les classes du général et de Segpa.

❖ Participants :

- Mme Benech, professeur de français de 6D
- Mme Domet, professeur référent de 6A
- M. Hermak, professeur principal de 6E
- 3 classes en demi-groupes : 6A, 6D, 6E



Fiche action n°2

Participation au Concours Scolaire du Petit Journal du Patrimoine

Période 2 - Année scolaire 2020/2021

Parcours avenir / Parcours artistique et culturel / Parcours citoyen:

5^e, cycle 4

❖ Description du projet :

Le concours Scolaire du Petit Journal du Patrimoine est un concours agréé par l'Éducation Nationale et organisé par la Fédération Patrimoine-Environnement. Il permet aux élèves de découvrir le patrimoine de proximité en adoptant une posture de journaliste, tout en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce travail est l'occasion pour les élèves de s'intéresser au patrimoine matériel, naturel, culturel, artistique et local ; mais aussi de découvrir des savoir-faire en rencontrant des acteurs locaux ou encore des artisans. Les élèves devront produire un journal au cours de l'année scolaire en respectant le thème (« *Le bois est partout* ») et le format (4 pages) imposé par le règlement du concours. La classe devra respecter les échéances fixées concernant les dates d'inscription et de dépôt de la production. Le thème de cette année ouvre un grand nombre de possibilités concernant le patrimoine qui entoure les élèves au regard de la zone géographique où se situe le collège.

❖ Objectifs de l'action :

- Travailler sur les différents parcours éducatifs :

Parcours	Liens avec le concours
Parcours avenir	-Découverte des métiers liés au travail du bois -Découverte des formations professionnelles qui permettent d'accéder aux métiers du bois
Parcours d'éducation	- Découverte du patrimoine local - Découverte des différents usages du bois

artistique et culturelle	- Prise de contact avec les acteurs locaux
Parcours citoyen	-Éducation aux médias et à l'information -Participation à la vie de l'établissement

- Travailler des compétences liées au Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (Cycle 3 et 4)

- Permettre aux élèves de solliciter des partenaires extérieurs afin de recueillir des informations pour la conception des articles (CPIE de Senlis, Office du tourisme de Senlis, parents d'élèves, entourage proche, professionnels...)

- Faire coopérer l'ensemble du groupe classe sur un même projet afin de fédérer ce dernier

- Inscrire la classe dans une pédagogie de projet riche et donnant à voir un résultat final diffusable

❖ **Participants :**

- Mme Domet, PE en charge de l'enseignement du français en 5ème SEGPA
- Mme Cayte, professeur documentaliste du collège



Fiche action n°3

Projet conteurs de Métiers et de Formation

Novembre 2020 à janvier 2021

Parcours avenir / EMI/ français : 4^e, cycle 4

❖ Description du projet :

Dans le cadre du Parcours Avenir et de l'Education aux Médias et à l'Information, les 4^e A ont bénéficié du partenariat entre le collège et la radio locale RVM Radio Valois Multien de Crépy-en-Valois pour découvrir de manière ludique et innovante le milieu professionnel. Le projet « **Conteurs de formations et de métiers** » est reconduit chaque année depuis 2017-2018 grâce au soutien de la CARDIE du Rectorat d'Amiens.

Ainsi, après avoir découvert le média et le studio d'enregistrement à Crépy-en-Valois, c'est la radio qui est venue au collège en janvier 2020, grâce au matériel de studio mobile, afin de mener, en groupe de 4 élèves et sous la direction de Frédérique Ghys et Gérard Chérault, 4 entretiens enregistrés de professionnels qui seront diffusés en 2021 sur les ondes de la radio RVM et rendus disponibles dans l'audiothèque du site RVM en podcast : un pompier - une esthéticienne - un artisan boucher - et un vétérinaire.

L'interview radiophonique est un exercice qui permet aux jeunes de « se mettre dans la peau d'un interviewer » en manipulant du matériel d'enregistrement professionnel (micro, casque, ...) sous la direction d'une journaliste de métier, et en menant des entretiens semi-directifs préparés en classe de français en amont et repris en ateliers spécifiques. Ainsi, 4 séances d'élaboration et d'entraînements sont nécessaires pour préparer ces rencontres. Les élèves ont la possibilité de s'intéresser, de questionner et de découvrir de manière originale et motivante le monde professionnel et de la formation; en complément de leurs périodes de stages en milieu professionnel.

L'expression orale, la diction, l'art de l'échange et du dialogue y sont travaillés. Mené en groupe, ce projet permet également de développer le goût du travail d'équipe, de la coopération et du dépassement de soi.

❖ **Objectifs de l'action : projet transdisciplinaire riche d'apprentissages**

A travers ce projet, les élèves sont amenés à développer beaucoup de compétences qu'ils ont su réinvestir dans la suite de la scolarité, et notamment pendant leur période de stage en milieu professionnel. Cet exercice leur permet de s'intéresser, questionner et découvrir de manière originale et motivante le monde professionnel.

- Langage oral :

Poser des questions, développer le sens de l'écoute et du dialogue, développer une diction intelligible et qui suscite l'envie d'être écouté

Se tester à l'art de la discussion et de l'entretien semi directif

- Langage écrit :

- Poser des questions, organiser son propos à l'écrit, préparer une trame d'entretien et tenter de s'y tenir

- Motivation : c'est un projet innovant qui met en valeur des élèves qui ont souvent connu l'échec au cours de leur scolarité et qui s'en trouvent valorisés, ils en sont d'autant plus fiers que leurs émissions sont diffusées sur la radio RVM

- curiosité : savoir aller questionner, prendre plaisir à découvrir, savoir mesurer la richesse des échanges

- dépassement de soi : oser prendre la parole devant les autres et pour un public, s'engager pleinement dans un projet collaboratif, écouter son travail final et le valoriser.

- manipuler le matériel professionnel : c'est aussi s'exercer au métier d'interviewer, utiliser les micros, les casques, etc.

- travailler en groupe : collaborer, négocier, faire des propositions

❖ **calendrier des séances spécifiques** :

Octobre 2020 : les enseignants font découvrir aux élèves les interviews de métiers, s'approprient le projet et définissent une 1^{ère} série de métier que les élèves souhaitent interviewer

9 novembre 2020, 14h : F. Ghys et G. Cherault viennent rencontrer les élèves au collège pour construire le programme d'actions avec eux (choix définitif des métiers et formations choisis, présentation des modalités de réalisation du projet, échanges diverses, etc.)

14 décembre 2020, 15h : visite du studio de radio RVM à Crépy en Valois

Lundi 11 janvier 2021 : séance 1 d'entraînement d'interview de métiers et formations

Lundi 18 janvier 2021 : séance 2 d'entraînement d'interview de métiers formations

Lundi 25 janvier 2021 : enregistrement des interviews.

Avril/mai 2021: diffusion en radio des interviews.



Fiche action n°5

Education à l'environnement durable

Nettoyons la nature, septembre 2020

Parcours citoyen / EDD/ EMC : 6e, cycle 3

❖ Description du projet :

Dans le cadre du Parcours citoyen et pour répondre à la volonté d'inclusion et d'échanges entre les élèves de SEGPA et les élèves des classes générales : les 6A et le 6D sont amenés à participer ensemble à l'action *Nettoyons la Nature* (en partenariat avec les magasins Leclerc).

Pendant 2 heures, les élèves ramassent les déchets aux abords proches de l'établissement, puis font le tri de leur collecte et débattent ensemble sur l'importance de trier ses déchets et ne pas les jeter sauvagement dans la nature.

Cette action est menée en début d'année dans le but de faire se rencontrer les différentes classes de 6^e et d'initier l'esprit d'équipe et de solidarité entre les élèves.

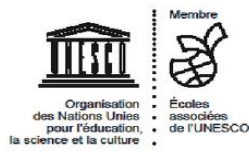
L'action entre également dans le processus de labellisation de l'établissement au niveau 3 de l'E3D.

❖ **Objectifs de l'action :**

- Sensibilisation au développement durable et au tri des déchets
- Initiation et ouverture vers le club développement durable mené par M. Héraclé (professeur de SVT) et M. Bombard (parent d'élève)
- Coopérer, agir en par équipe mixte (6^e Générale, 6^e SEGPA)
- Débattre, échanger, argumenter, écouter l'autre
- Rédiger un article pour le site internet du collège afin de communiquer sur l'action menée

❖ **Professeurs concernés :**

- Mme Domet Laura, PP 6A
- M. Héraclé Patrice, PP 6D



Fiche action n°5

Biodiversité et biomimétisme

Education à l'environnement durable/ Parcours citoyen

6e, cycle 3 et 5e, cycle 4

Appel à projet du conseil départemental et de DSDEN60 « Jeunes Oisi'IENS, agissons pour la biodiversité ! »

❖ Description du projet :

Le collège est engagé dans le processus de labellisation de niveau 3 Etablissement en démarche de développement durable (E3D).

Il a développé également un projet autour d'un potager pédagogique en partenariat avec le CPIE les Pays de l'Oise et est soutenu par la fondation WWF depuis la rentrée de septembre 2020 : **le collège La Fontaine des Prés fait partie des 8 établissements pilotes en France.**

Il est pleinement inscrit dans une volonté de collaboration avec le CPIE pour développer les compétences relatives à la préservation environnementale du cadre naturel environnant le collège.

De plus, ce projet est porté par la classe de 6^e A et la classe de 5^e A et pourra ainsi valoriser l'engagement de ces élèves au sein de l'établissement et participer à la politique d'école inclusive porté par le projet d'établissement.

❖ Objectifs de l'action :

- Les systèmes naturels et les systèmes techniques :

Amener les élèves à élaborer une pensée scientifique dans le cadre d'un projet fédérateur autour d'un des thèmes centraux du développement durable.

Découvrir la nature et ses phénomènes, éveiller la curiosité des élèves et développer un questionnement scientifique sur la nature « environnante » et la biodiversité.

Savoir écouter, observer, déduire et mener une démarche d'investigation.

- **Les langages pour penser et communiquer :**

Langage oral : les élèves enrichissent leur vocabulaire, formulent leurs observations, questionnent, argumentent, justifient leur point de vue, réinvestissent verbalement ce qu'ils ont appris.

Langage écrit : La rédaction d'articles pour le site internet du collège sera réalisée pour valoriser l'action des élèves.

- **La formation de la personne et du citoyen**

Le projet autour de la biodiversité et du développement durable est un espace privilégié de coopération entre tous les élèves du collège. Il est l'un des nombreux supports de l'inclusion scolaire.

Les élèves pourront donc expérimenter et y apprendre le travail d'équipe, l'observation la commune et le partage des tâches, les consensus, le débat, les droits et les devoirs pour respecter cet espace commun dont ils se sentiront « co-responsables ».

- **Résultats attendus :**

Développer les connaissances et compétences du programme de SVT en vigueur de la classe de 6^e

Renforcer l'inclusion des élèves de SEGPA au sein du collège : Plus de participation aux clubs (ouverture vers le club développement durable du collège par exemple), augmenter la participation des élèves éco-délégués de SEGPA aux projets mis en place + CVC

Education à l'environnement durable et à la citoyenneté : permettre l'implication plus forte des élèves de SEGPA aux actions menées par le collège

Leur permettre d'être force de propositions pour développer des projets en lien avec l'E3D